

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Réunion du Comité d'orientation en santé et sécurité au travail

Compte rendu de la réunion du 24 mars 2010
CACPA, Ottawa (Ontario)

Présents

Représentants des employés

Fabian Murphy, Syndicat de l'agriculture, AFPC
Gaston Mercier, IPFPC
Darrell-Lee McKenzie, Syndicat de l'agriculture, AFPC
Jane McDonald, Syndicat de l'agriculture, AFPC

Représentants de la direction

Présidente : Denna Dougan, directrice adjointe, Services intégrés, Direction de la gestion des biens et planification des immobilisations, DGGI (en remplacement de Denis Petitclerc)
Manon Proulx, gestionnaire de portefeuille, Direction des centres des sciences, DGR

Conseillers techniques

Bob Neilson, chef d'équipe, Santé et sécurité au travail, DGRH
Marie-Josée Poirier, conseillère en ressources humaines, DGRH

Invités

Lynelle Peters, Saskatchewan, coordonnatrice régionale de la SST

Absents

Delmar Holmstrom, IPFPC
Michelle Coe, Syndicat de l'agriculture, AFPC
Glenn Miller, Syndicat de l'agriculture, AFPC
Catherine Walker, directrice, Programmes nationaux et Information stratégique, DGRH
Sherman Nelson, gestionnaire, Gestion des terres, DGSA
Lynden Hillier, directeur général, Gestion des biens et planification des immobilisations, DGGI
Jim McKendry, directeur, Services intégrés, Gestion des biens et planification des immobilisations, DGGI
Denis Petitclerc, directeur général délégué, Direction des centres des sciences, DGR
Gilles Saindon, directeur général, Direction des centres des sciences, DGR
Christine Martel, adjointe administrative, DGRH

1. *Ajouts à l'ordre du jour et approbation du compte rendu de la réunion précédente*

- On apporte des corrections au compte rendu français de la réunion précédente :
 1. on remplace « Cabines de sécurité pour tracteurs » par « Barre antiroulis » (p. 6);

2. on ajoute un « s » à « Biosécurité » (p. 7).

Mesure de suivi :

- Les comptes rendus révisés des deux réunions (décembre et mars) seront soumis à l’approbation et affichés sur le site Web.

2. Questions découlant du compte rendu

Premiers soins

- Une discussion sur les défibrillateurs externes automatisés (DEA) donne lieu à une recommandation devant être soumise à l’examen des Services juridiques.
- Le Comité passe en revue les commentaires du réseau des coordonnateurs régionaux de la SST qui affirme que les coûts de l’équipement seraient élevés si AAC décidait de mettre en œuvre un programme complet (env. 250 K).

Mesure de suivi :

- Le document de discussion sera soumis aux Services juridiques pour une consultation plus poussée.

Programme d’orientation de la SST (point 3 de l’ordre du jour)

- Le Comité examine une présentation sur l’orientation de la SST conçue pour satisfaire aux exigences de formation en SST du 1^{er} jour. Elle pourrait être diffusée aux travailleurs invités en plus des étudiants, etc.
- La présentation pourrait également faire l’objet d’une petite brochure pouvant être adaptée aux besoins locaux.
- On propose de mettre la brochure en ligne pour permettre aux milieux de travail de la télécharger et d’y ajouter des renseignements propres à chaque site.
- Une brochure de démonstration sera disponible en juin.
- On propose de communiquer avec le Centre d’éducation des employés afin de l’ajouter au Programme d’orientation du ministère.

Mesure de suivi :

- On versera la présentation sur l’unité de disque partagée.
- On enverra une liste des membres remplaçants du Comité national d’orientation en matière de SST qui sera versée sur l’unité de disque partagée.
- On ajoutera des listes de contrôle provisoires au Programme d’orientation.
- La nouvelle version sera soumise à l’examen du Comité avant la prochaine réunion.
- L’organisme ministériel de SST coordonnera la mise en œuvre avec le Centre d’éducation des employés.

Site Web

- La SST possède désormais son propre raccourci sur AgriSource sous la rubrique Raccourcis vers les services.
- La normalisation du format de tous les documents sur le site Web est en cours.
- La prochaine parution de nouvelles@l’ouvrage portera sur les procédures d’enregistrement des situations comportant des risques et de production de rapports.

Mesure de suivi :

- L'organisme ministériel de SST donnera suite aux mises à jour/recommandations à l'égard du site Web et continuera à travailler à la phase II de la restructuration des sites Web.

Prévention de la violence en milieu de travail (point 3 de l'ordre du jour)

- On attend les commentaires des Services juridiques au sujet du document « Politique et procédures en matière de prévention de la violence en milieu de travail ».
- La prochaine étape vise le développement de modules de formation et la mise en œuvre d'un processus qui permettra à chaque lieu de travail d'instaurer des procédures pour réagir à d'éventuels événements indésirables.
- On propose de demander aux directeurs de recherche d'étudier le document et de le commenter.
- On discute d'un module d'apprentissage en ligne, soulignant la capacité de développer et de mettre à jour un programme de façon continue.
- On propose aux membres du Comité qui n'ont pas suivi de formation préalable de compléter le module d'apprentissage en ligne sur la sensibilisation à la sécurité (AGR 472).

Mesure de suivi :

- L'organisme ministériel de SST fera le suivi auprès des Services de sécurité afin de clarifier les protocoles de production de rapports et d'assurer la protection des renseignements confidentiels.
- Les membres du Comité suivront le cours « AGR 472 » suivant les besoins.
- Le Comité évaluera un module d'apprentissage en ligne au cours d'une prochaine réunion.

Ergonomie (point 3 de l'ordre du jour)

- Le programme ergonomique interne est en cours de développement.
- On fait le point sur la formation pilote à l'intention des « ergo-coachs ». Une présentation plus approfondie sera donnée à la prochaine réunion.
- Le programme comprendra une formation générale d'une heure et demie sur la sensibilisation aux risques liés à l'ergonomie et sur l'adaptation des postes de travail à l'intention de tous les employés. Le programme prévoit des évaluations individuelles par un « ergo-coach ». On prévoit des projets pilotes dans la RCN et à Winnipeg en raison de leur grande quantité d'environnements de travail dans des bureaux.

Mesure de suivi :

- L'organisme ministériel de SST fera une présentation sur le programme à la réunion de juin. Si le Comité national d'orientation en SST accepte le contenu du programme, une note documentaire sera préparée à l'intention de la SMA des RH pour obtenir son approbation à l'égard du lancement du programme.
- L'organisme ministériel de SST collaborera avec la DGCC au développement d'une stratégie de communication.

H1N1 et Plan de continuité des opérations

- Rien de neuf à signaler.

Programme de prévention des risques

- Rien de neuf à signaler.

Intervention en cas de déversement de produits chimiques

- Rien de neuf à signaler.

Eau potable

Mesure de suivi :

- Le rapport annuel sera présenté au Comité à la prochaine réunion.

Processus interne de règlement des plaintes

- Rien de neuf à signaler.

Budget

- Les modèles ont été mis à jour à la suite d'une mesure de suivi précédente.

Mesure de suivi :

- L'organisme ministériel de SST surveillera les rapports budgétaires des membres du Comité de l'exercice en cours.

Refus de travail/mesures d'intervention en cas d'urgence (point 7 de l'ordre du jour)

A. Mesures d'intervention en cas d'urgence

- On informe le Comité que le SCT a publié une nouvelle norme en matière de protection contre les incendies.
- Jim McKendry a été désigné coordonnateur ministériel de la protection contre les incendies et il coordonnera en avril un groupe de travail pour mettre en œuvre les exigences de la nouvelle norme.

Mesure de suivi :

- On fera le point sur le programme et sur le plan à la réunion de juin.

Barre anti-roulis

- Le Comité a reçu des commentaires au sujet de tracteurs non équipés de barre anti-roulis. Il faut préciser davantage les autres pièces d'équipement qui doivent être munies de barre anti-roulis (c.-à-d., le matériel d'entretien des pelouses).

Mesure de suivi :

- L'organisme ministériel de SST soumettra les exigences réglementaires à l'examen des membres.

Rapports et orientations de RHDCC sur les promesses de conformité volontaire (PCV) (point 8 de l'ordre du jour)

- Le Comité a reçu une PCV délivrée au Comité de SST en milieu de travail de Montréal. La PCV concernait un rapport d'employeur conjoint publié par l'ACIA et AAC. Conformément à la partie I – Comités de santé et sécurité du RCSST, l'ACIA et AAC doivent produire individuellement leur propre rapport. La PVC a été complétée.

Mesure de suivi :

- L'organisme ministériel de SST avisera les gestionnaires que les PVC doivent être envoyées par le biais du Processus de notification interne.

Analyse du risque professionnel (ARP)

- Les gestionnaires des installations (BOMFIE) ont reçu la formation en ARP en février.
- Certaines ARP seront examinées à la prochaine réunion. On rapporte que le Centre de recherches de Lacombe a commencé le processus d'ARP.
- On avise le Comité que certaines ARP devront faire l'objet d'une procédure de sécurité professionnelle par mesure de contrôle. Ce n'est toutefois pas l'ensemble des ARP qui seront soumises à des PUN/PTS. Les PUN/PTS seront versées sur l'unité de disque partagée.
- Tout futur projet de TI peut inclure l'établissement d'un réseau permettant le plein accès aux PUN/PTS.

Mesure de suivi :

- L'organisme ministériel de SST soumettra au Comité un échantillon d'ARP aux fins d'examen (surveillance de l'efficacité du programme).

Comités de SST en milieu de travail (point 5 de l'ordre du jour)**Mesure de suivi :**

- L'organisme ministériel de SST développera à l'intention des Comités de SST en milieu de travail un formulaire de projet pour l'établissement uniforme des rapports en vertu du Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail.

Formation en SST et rapport d'accidents

- On fait le point sur le Programme d'apprentissage de base en SST.
- Le rapport sur les données en matière d'accidents n'est pas terminé, mais sera disponible à la prochaine réunion.
- Les rapports seront déposés à chaque réunion trimestrielle.
- DGR exige un rapport propre à la direction générale.

Mesure de suivi :

- On rédigera un rapport propre à la direction générale à l'intention de la DGR.

Besoins en communication (point 9 de l'ordre du jour)

- On discute de l'orientation des mois à venir.
- Le Comité demande un rapport d'activité du Comité national pour 2009.
- Il faudra développer le prochain plan de mise en œuvre. Cela mettra fin à notre plan triennal.
- On propose d'instaurer un processus de consultation au moment du développement du plan de mise œuvre et de recueillir les commentaires des directeurs de la recherche et des GSI.
- Toute correction devant être apportée aux documents publiés sur le Web doit être signalée à Christine Martel.

Mesure de suivi :

- L'organisme ministériel de SST préparera pour la prochaine réunion un plan de mise en œuvre provisoire pour 2010-2011.
- Un rapport d'activités pour 2009 (rapport annuel) sera produit et annexé au compte rendu.

Programme de sécurité des laboratoires (point 6 de l'ordre du jour)

A. Biosûreté et biosécurité

- On avise le Comité que le programme sera en ligne en avril.
- On recense trois cours de formation obligatoires. Des codes ont été assignés aux cours en vue de leur consignation dans PeopleSoft.

B. Programme de sécurité des laboratoires

- On avise le Comité que le Groupe de travail sur le programme de sécurité des laboratoires s'appelle désormais le Comité du programme de sécurité des laboratoires.
- Le coordonnateur régional de la SST a participé à la formation sur la sécurité des laboratoires. On relève qu'il faut réviser la formation, parce qu'elle ne tient pas compte du Règlement sur le programme de prévention des risques et qu'elle chevauche d'autres programmes de formation sur la SST (y compris le SIMDUT).
- On porte à l'attention du Comité le fait que ce projet de formation n'a jamais été soumis à l'examen du Comité national d'orientation en matière de SST.

Mesure de suivi :

- L'organisme ministériel de SST fera le suivi avec le gestionnaire du Programme de sécurité des laboratoires, au nom du Comité national d'orientation en matière de SST.

Refus de travail/mesures d'intervention en cas d'urgence (point 7 de l'ordre du jour)

Mesure de suivi :

- On fera le point à la prochaine réunion.

Affaires nouvelles (point 10 de l'ordre du jour)

- Bob a été nommé au poste de chef d'équipe, SST.
- Marie-Josée informe le Comité qu'il s'agissait de sa dernière réunion et qu'elle sera mutée dans un autre secteur au sein du Programme de perfectionnement du groupe PE.

Prochaine réunion

- Les 9 et 10 juin à Saskatoon

Mesure de suivi :

- Bob, de concert avec les coordonnateurs régionaux de la SST, coordonnera la participation de représentants d'un milieu de travail des comités locaux en milieu de travail aux prochaines réunions à Saskatoon et à Ottawa.